



PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MOSAÏQUE

Séance ordinaire

Le mardi 13 décembre 2016

Séance du Conseil d'établissement de l'école de la Mosaïque, tenue au salon du personnel le 13^e jour de décembre 2016.

1. Présences et ouverture de la séance

Madame Patricia Dubé, présidente du Conseil d'établissement, constate le quorum et la séance débute à 19 h 37.

Présences	Membres parents	Membres du personnel
	Madame Lucie Blais	Jeannine Busque, éducatrice au service de garde
	Madame Patricia Dubé	
	Madame Caroline Durand	Liza Bouffard, enseignante
	Monsieur Martin Leprohon	Esther Gagnon, enseignante
	Madame Geneviève Martel	Jocelyn Provençal, enseignant
		Lyne d'Auteuil, directrice
Absences		Poste vacant
Secrétaire	Martine Larochelle	
Public	Ève Brisebois et Mélanie Beaudoin, représentantes des caisses scolaires Desjardins	

2. Parole au public

2.1 Présentation des caisses scolaires

À la demande des membres parents, madame Ève Brisebois et madame Mélanie Beaudoin présentent le projet des caisses scolaires. Des documents sont également remis aux membres. La prochaine étape à envisager est une consultation auprès de l'équipe des enseignants de l'école pour sonder leur intérêt à participer à ce projet à compter de l'année scolaire 2017-2018.

3. Adoption de l'ordre du jour

EM 13-12-16
001

La lecture de l'ordre du jour est faite par madame Patricia Dubé. Monsieur Martin Leprohon propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant au varia:

3.1 Nagez pour survivre

Il est secondé par madame Caroline Durand. Adoption à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 novembre 2016

EM 13-12-16
002

Monsieur Jocelyn Provençal en propose l'adoption. Madame Jeannine Busque le seconde.

Adoption à l'unanimité avec la modification de madame Blais au point 7.3.1, 3^e paragraphe : compléter le mot éducation par le mot physique.

5. Pour approbation

5.1 Choix du photographe pour l'année scolaire 2017-2018

La présentation de la compagnie qui prend les photos au CPE de madame Caroline Durand et le choix du photographe sont reportés au Conseil d'établissement de février ;

5.2 Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ) 2016-2017 (dépôt de document séance tenante)

Madame Lyne d'Auteuil, directrice, explique la convention de gestion et de réussite 2016-2017 en lien avec le rapport annuel 2015-2016. Elle explique, entres autres, qu'elle a comparé les résultats de nos élèves aux épreuves de fin de cycle (de la Commission scolaire ou du MEES) en lecture, en écriture et en mathématique (C1 Résoudre et C2 Raisonner) de nos élèves avec ceux des élèves de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire, puisqu'ils sont davantage représentatifs que ceux du secteur Saint-Bruno-Saint-Basile, secteur plutôt favorisé. La plupart des résultats de nos élèves sont comparables ou supérieurs à ceux des élèves de l'ensemble du territoire. Madame d'Auteuil explique que la direction générale de la Commission scolaire est très satisfaite des résultats des élèves de l'École de la Mosaïque. Elle explique également de façon détaillée les objectifs mesurables à atteindre pour les buts 1 et 2 de la CGRÉ. Elle explique brièvement ceux des buts 3, 4 et 5. Elle ajoute que la responsabilité de l'atteinte des objectifs ne peut pas être portée uniquement par l'équipe des enseignants. En effet, on doit tenir compte de différents facteurs, par exemple, le nombre d'élèves HDAA intégrés, les difficultés personnelles ou familiales vécues par des élèves, l'encadrement offert aux élèves par leurs parents. Monsieur Jocelyn Provençal, enseignant, mentionne qu'il est motivant et encourageant pour les enseignants de constater l'amélioration des résultats de leurs élèves à la suite de l'application des moyens choisis par l'équipe. Monsieur Martin Leprohon, parent, mentionne qu'il est intéressant d'avoir accès à tous ces détails dans l'analyse faite cette année.

Monsieur Martin Leprohon propose l'adoption de la CGRÉ 2016-2017. Il est secondé par madame Caroline Durand. Adoption à l'unanimité.

Le Conseil d'établissement félicite la directrice de l'établissement et le comité pédagogique pour le travail colossal effectué et pour la qualité du rapport annuel et celui de la CGRÉ.

6. Pour information

6.1 Rapport annuel 2015-2016 (document joint)

Fait au point 5.2.

6.2 Vente des petites bouchées et la chorale de Noël

Il est demandé de rappeler aux parents et aux élèves que les élèves ne peuvent apporter que 5,00\$.

6.3 Campagne de financement (suivi)

Il est mentionné par des parents que des chèques n'ont pas encore été encaissés. Madame Lyne d'Auteuil, directrice, fera un suivi auprès de la secrétaire de l'école.

6.4 Embellissement de la cour d'école (suivi)

La phase II est presque terminée : le module pour les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle a été choisi, les filets pour les buts de soccer restent à être installés, quatre arbres seront plantés devant l'école .

Le comité cour d'école a demandé à madame d'Auteuil de faire une demande de subvention pour une phase III : deux terrains synthétiques pour le soccer, tourbe, arbres derrière l'école, filet pour protéger des ballons de soccer, le module réservé aux élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle.

6.5 Consultation des enseignants concernant l'enseignement de l'anglais (suivi)

Madame Lyne d'Auteuil explique les mises en garde du Conseil supérieur de l'éducation en lien avec l'enseignement intensif ou accru de l'anglais ainsi que les réticences des enseignants à l'égard de ce projet. Elle propose l'idée d'offrir une activité parascolaire à laquelle les élèves intéressés pourraient s'inscrire. Monsieur Leprohon apprécie que la démarche ait été faite. Il apprécie la franchise de l'équipe et la transparence de madame d'Auteuil. Il rappelle que les membres du comité de parents de la Commission scolaire poussent cependant pour que l'enseignement de l'anglais intensif ou accru se vive sur notre territoire. Il tiendra les membres du Conseil d'établissement informés des développements.

6.6 Sondage en lien avec les activités parascolaires (suivi)

323 participants

À la question 3 – *Considérant les éléments mentionnés ci-haut, pensez-vous inscrire vos enfants à une ou des activités parascolaires?*, 91,64% des participants ont répondu *Oui, si l'activité intéresse mon enfant* et 8,36% ont répondu *Non*.

Les membres du Conseil d'établissement donnent donc l'autorisation à madame d'Auteuil d'entreprendre des démarches pour l'organisation d'activités parascolaires d'ici la fin de l'année scolaire.

7. Varia

7.1 Nagez pour survivre

Monsieur Leprohon présente le projet qui avait d'abord été pensé pour les enfants d'immigrants. Un réinvestissement en classe de cette activité éducative de natation est possible. Monsieur Leprohon a entrepris des démarches auprès de madame Céline Chagnon, directrice de l'École secondaire du

Mont-Bruno. Le coût du transport est à considérer. Madame d'Auteuil s'informera auprès de la compagnie de transport. Il faut d'abord vérifier l'intérêt des enseignantes des classes de 3^e année.

8. Parole :

8.1 à la direction

Madame Lyne d'Auteuil offre le dessert des Fêtes aux membres du Conseil d'établissement.

8.2 au président

Madame Patricia Dubé souhaite de Joyeuses Fêtes à tous et que 2017 soit bonne avec chacun. Elle remercie les membres pour leur présence et leur participation.

8.3 au représentant du comité de parents

La dernière réunion s'est tenue le 10 novembre 2016. Le point principal discuté : calendriers scolaires.

8.4 à la représentante du service de garde

Madame Jeannine Busque souhaite de Joyeuses Fêtes et de joyeuses vacances à tous !

8.5 aux membres

8.5.1 parents

Madame Lucie Blais nous informe qu'il y a eu une première rencontre de l'OPP à seulement deux parents : elle-même, nommée présidente, et madame Caroline Meunier, nommée vice-présidente. D'autres réunions sont à venir.

8.5.2 enseignant (e)s

Ils offrent à tous leurs bons vœux pour Noël.

8.5.3 personnel de soutien

Mis à part madame Jeannine Busque, aucun membre du personnel de soutien n'est présent.

EM 13-12-16
004

9. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée madame Patricia Dubé et secondée par madame Caroline Durand. Levée de l'assemblée à 21 h 31.